

LETTRE MUNICIPALE
D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE D'HEMEVEZ

N° 80. Décembre 2014.

80 !

Cette lettre est la quatre-vingtième !

Depuis son lancement en 1995, que d'informations données ! En voici d'autres :

Du nouveau pour le tri des déchets à compter du 1^{er} janvier.

Le tri des déchets recyclables, ça devient plus facile !

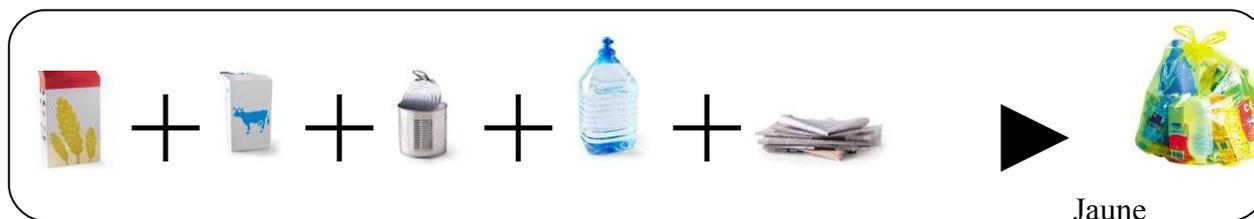
A partir du 1^{er} janvier 2015, plus besoin de séparer papiers et emballages !

En effet, la modernisation des centres de tri simplifie le geste de tri. Maintenant, une trieuse optique reconnaît et sépare le papier, le carton, les métaux et les différentes catégories de plastique.

Le geste de tri sera donc simplifié, ***le sac bleu devient jaune.***



Les bouteilles et flacons en plastique (avec les bouchons), les boîtes métalliques, aérosols, briques et cartonnettes seront collectés dans les sacs **jaunes** sans changement. ***La nouveauté ce sont les enveloppes, journaux, prospectus, publicités, livres et magazines qui peuvent aller dorénavant dans le sac jaune.***



S'il vous reste un stock d'anciens **sacs bleus**, pas de panique, vous pouvez encore les utiliser, en mélangeant les papiers avec les emballages.

Et pour une amélioration de la qualité et une diminution des refus (qui coûtent cher) ne mettez que ce qui est décrit plus haut. Si vous avez un doute sur un déchet, mettez-le dans le sac noir.

Un doute, une question, un besoin d'information, contactez-nous au 02.33.95.41.50

Du nouveau à la déchèterie !

A partir de début janvier les déchets d'ameublement (literie , chaises, canapés, étagères...) seront collectés séparément dans une benne dédiée. Jusqu'à maintenant directement enfouis, ils seront recyclés.

Qu'on se le dise !

Le conseil municipal vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Il vous donne rendez vous le dimanche 11 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux que nous ferons cette année, travaux à la salle obligeant, dans la salle commune du gîte.